

COMPTE-RENDU DES DELIBÉRATIONS DU COLLÈGE

JEUDI 3 JUIN 2021

Le 3 juin 2021, le collège de l'Autorité nationale des jeux ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu l'ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, notamment son article 49 ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

Vu le décret du 15 juin 2020, portant nomination des membres du collège et de la présidente de l'Autorité ;

A adopté les décisions suivantes :

- ✓ [Décision n°2021-154 du 3 juin 2021 portant adoption du cadre de référence pour la lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-155 du 3 juin 2021 portant approbation du plan d'actions LCF/LCB-FT de la société GIE PMU ;](#)
- ✓ [Décision n°2021 -156 du 3 juin 2021 portant approbation du plan d'actions LCF/LCB-FT de la société LFDJ.](#)
- ✓ [Décision n°2021-157 du 3 juin 2021 portant renouvellement de l'agrément de paris sportifs en ligne de la société NETBET.fr ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-158 du 3 juin 2021 portant renouvellement de l'agrément de paris sportifs de la société Reel Malta Limited ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-159 du 3 juin 2021 portant autorisation d'exploitation en réseau physique de distribution du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé "A prendre ou à laisser" ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-160 du 3 juin 2021 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « 1,2,3 Safari » \(ré-autorisation\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-161 du 3 juin 2021 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Les clefs du Trésor » \(ré-autorisation\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-162 du 3 juin 2021 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Next Level » \(ré-autorisation\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-163 du 3 juin 2021 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Trésors Ensablés » \(ré-autorisation\) ;](#)

Un régulateur au service d'un jeu sûr, intègre et maîtrisé

- ✓ [Décision n°2021-164 du 3 juin 2021 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Instant Loto » \(ré-autorisation\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-165 du 3 juin 2021 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Keno Mystères » \(ré-autorisation\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-166 du 3 juin 2021 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Keno Atlantia » \(ré-autorisation\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-167 du 3 juin 2021 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Diamond River » \(ré-autorisation\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-168 du 3 juin 2021 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Maxi Ruche d'or » \(ré-autorisation\) ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-169 du 3 juin 2021 portant modification de la liste des supports de paris autorisés ;](#)
- ✓ Avis n°2021-023 du 3 juin 2021 relatif à la modification du décret n°2010-498 du 17 mai 2010 relatif à la définition des courses hippiques supports des paris en ligne et aux principes généraux du pari mutuel ;
- ✓ Avis n°2021-024 du 3 juin 2021 portant sur le contrat d'organisation de paris en ligne sur les 24 Heures du Mans (Automobile Club de l'Ouest) ;
- ✓ Avis n°2021-025 du 3 juin 2021 portant sur le contrat d'organisation de paris en réseau physique de distribution sur les 24 Heures du Mans (Automobile Club de l'Ouest) ;
- ✓ Avis n°2021-026 du 3 juin 2021 portant sur le contrat d'organisation de paris en ligne de Amaury Sport Organisation (ASO) ;
- ✓ Avis n°2021-027 du 3 juin 2021 relatif à la nomination du médiateur.

Décisions publiées sur le site de l'ANJ le 4 juin 2021

Un régulateur au service d'un jeu sûr, intègre et maîtrisé